



APPEL À
PROJETS

80 ANS
DE LA
LIBÉRATION

1944

2024



Dans le cadre du 80e anniversaire de la Libération, le Conseil départemental des Vosges souhaite encourager les projets locaux qui contribuent à œuvrer à la compréhension de l'histoire, à transmettre le souvenir de la Libération et à honorer ce devoir de mémoire.

Bénéficiaires : EPCI, commune, association

Eligibilité

- Labélisation Mission Libération (*non-obligatoire*)
- Rigueur historique et inscription dans le cadre des actions de libération du territoire français
- Hommages aux disparus et mise à l'honneur des survivants
- Diffusion de la connaissance historique, plus particulièrement auprès de la jeunesse
- Célébration et transmission des valeurs de **paix, liberté** et **réconciliation**
- Valorisation du patrimoine local
- Financement du territoire concerné (EPCI et/ou commune) est obligatoire

Nature du projet

Organisation de commémoration

Conférence, spectacle, exposition

Projet pédagogique à destination des scolaires

Pièces à fournir

- Note descriptive (description du projet (lieu, date, réalisation), aspect historique, action envers la jeunesse, ...)
- Budget de l'opération
- Statut de l'association
- RIB

Dépôt de candidature

Merci d'envoyer votre candidature au plus tard le 23 septembre 2024 minuit à : mede-freslon@vosges.fr